

(1) Epoux ou Père

Prénoms Jordan Amour

Nom⁽²⁾ EKANGA

né⁽³⁾ le 22 décembre 1994
à 11 heures 00 à LAGNY-SUR-MARNE (S. et M.)

fils⁽⁴⁾ de⁽⁵⁾ Dominique Xavier
EKANGA

et de⁽⁵⁾ Marie-Georgine
MANGAÏKA

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°2042
le⁽⁶⁾ 03 octobre 2019

MENTIONS MARGINALES⁽⁷⁾



Mariage célébré à _____

Il a été déclaré⁽⁸⁾ _____

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°_____

MENTIONS MARGINALES⁽⁷⁾

(1) Epouse ou Mère

Prénoms Lonie, Françoise, Albertine,

Amélie, Andriéa

Nom⁽²⁾ N'KAYO

Née⁽³⁾ le 24 Juillet 1997

à 15 heures 35 à CHAMPIGNY-SUR-
MARNE (Val de Marne)

Fille⁽⁴⁾ de⁽⁵⁾ Sébastien, Nicolas
N'KAYO

et de⁽⁵⁾ Angélique, Frédérique,
Jacelyne LANTZ

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°1246
le⁽⁶⁾ 7 octobre 2019

MENTIONS MARGINALES⁽⁷⁾



le _____ à _____ heures _____

le _____

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Ecrire selon le cas « Epoux ou Père » ou « Epouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « 1^{re} partie : ... ; 2^{me} partie : ... ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe en date du ... ».

(3) Ecrire selon le cas « Né » ou « Née ».

(4) Ecrire selon le cas « Fils de » ou « Fille de ».

(5) Prénoms et nom des parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'acte de mariage.

(7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été signé le ... par M... notaire à ... ».

(1) Prénoms _____
Nom _____

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____
(2) _____
à _____

Délivré conforme aux registres, le _____
MENTIONS MARGINALES (3)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms _____
Nom _____
à _____

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

(2) _____
à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES (3) L'officier de l'état civil
Sceau

- (1) Indiquer les Prénoms et Nom du défunt.
(2) Ecrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le ».
(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Premier ENFANT⁽¹⁾

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 1580
Le 14 juin 2018 à 20 heures 13
est né(e)⁽²⁾ Clémile, Lola
N'KAYO

du sexe feminin à Villeneuve-Saint-Georges
(Val-de-Marne)

(3) _____

reconnu(e)⁽⁴⁾ par le père le 14 juin
2018 en notre ville (Val-de-Marne)

Délivré conforme aux registres, le 218 Août 2019
MENTIONS MARGINALES (5)

L'officier de l'état civil



EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

(6) _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES (5) L'officier de l'état civil
Sceau

- (1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.).
(2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : compléter, le cas échéant, l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe en date du ... » et/ou « 1^{re} partie : ... 2^{me} partie : ... » en cas de double nom de famille.
(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non délivré par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par « (de prénoms, NOM) née le ... ».
(4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, en cas de reconnaissance conjointe, « par les parents » ou en cas de reconnaissance séparée, « par le père » ou « par la mère ». Dans ces deux dernières hypothèses, préciser si nécessaire « par ... (Prénoms et NOM du parent ayant effectué la reconnaissance) ».
(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
(6) Indiquer selon la situation « Décédée le ... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».